

**Les cahiers de la LCD**

Lutte contre les discriminations

## **Les variations du droit de la non-discrimination**

**Appel à contributions**

**Les cahiers de la LCD, numéro 19 (octobre 2024)**

Sous la codirection de

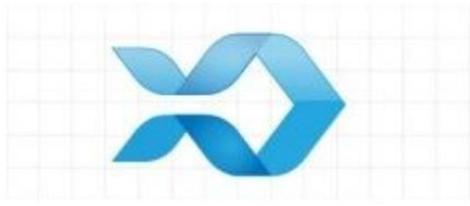
**Delphine Tharaud et Marie Peyronnet**

Depuis d'une vingtaine d'années, le corpus juridique constitué des règles s'intéressant aux discriminations s'est imposé en droit français. Il permet de comprendre la transversalité des phénomènes sociologiques de discrimination que le droit essaie de saisir dans un grand nombre de matières (droit civil, droit du travail, droit de l'éducation, droit pénal, droit administratif pour ne citer que ces exemples).

Cet ensemble de règles, qui doit beaucoup au droit européen - que ce soit le droit de l'Union ou le droit du Conseil de l'Europe -, présente aujourd'hui deux caractéristiques qui peuvent paraître opposées.

Tout d'abord, il existe une forme d'homogénéité d'ensemble qui construit la force de la prohibition des discriminations. En tant qu'élément de réalisation de l'égalité, principe matriciel du droit français, elle innerve et parfois bouscule certaines matières juridiques. La non-discrimination permet ainsi de mettre en place un aménagement spécifique de la charge de la preuve ou encore laisse s'exprimer une prescription spécifique. De ce mouvement naît l'idée défendue par une partie de la doctrine qu'il existe un véritable droit de la non-discrimination. Cette matière juridique, même si elle peut présenter des questionnements propres (à savoir est-ce une discipline juridique, une branche du droit ou une racine de celui-ci), arrive aujourd'hui à une sorte de maturité en tant que domaine d'intérêt scientifique.

Ensuite, dans un mouvement apparemment opposé, ce corpus laisse apparaître des incohérences, des manques ou au contraire des doublons, ou des changements de régime d'une matière à l'autre. Pour prendre un exemple particulièrement classique, l'aménagement de la charge de la preuve ne s'applique pas en droit pénal en raison des principes propres à ce dernier, en premier lieu le respect de la présomption d'innocence.



## Les cahiers de la LCD

Lutte contre les discriminations

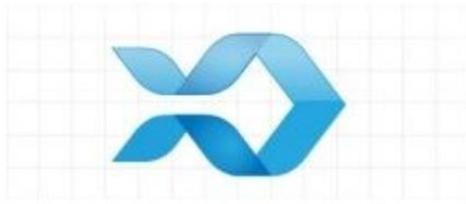
Autrement dit, et c'est ce qui est au cœur du numéro de la LCD que nous proposons, le droit de la non-discrimination subit des **variations**. Son absence d'homogénéité se lit de manière multiple, bien au-delà des seules contraintes liées aux spécificités de certains droits qui conduisent parfois à étouffer les principes directeurs du régime des discriminations.

En effet, les variations peuvent se retrouver assez facilement dans le contexte des actions de lutte contre les discriminations où certains motifs constituent des priorités et bénéficient d'une attention particulière du législateur ou du juge (on peut notamment penser au sexe). D'autres peuvent apparaître plus maltraités par la législation ou la jurisprudence. À ce dernier titre, les implications du défaut d'accessibilité et d'aménagements raisonnables en matière de handicap restent largement sous-évaluées par les juges. Par ailleurs, l'expression même des motifs peut également subir des variations : le droit français, particulièrement complexe sur ce point, présente plusieurs listes exhaustives de critères (art. L. 1132-1 du Code du travail, art. 225-1 du Code pénal, art. L. 131-1 du Code général de la fonction publique, art. 1 de la Loi du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations) qui subissent des changements (motifs absents ou exprimés de manière différente).

La question de la justification des discriminations est également modulée selon le contexte ou la forme de la discrimination envisagée. Elle est ainsi généralement considérée comme étant plus facile lorsqu'est en jeu une discrimination indirecte (autrement dit lorsque la règle, neutre en apparence, produit un désavantage au détriment d'une catégorie de personnes).

Cette diversité peut répondre à des besoins pratiques (modes de calcul des cohortes concernées par exemple) ou à des exigences théoriques fortes (l'absence de distinction exprimée par l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution de 1958 selon l'origine, la race ou la religion). Elle peut ainsi se justifier. Mais on peut entrevoir des disparités moins assises qui ne laissent apparaître qu'un défaut de cohérence qu'il faut interroger pour éventuellement envisager leur disparition. Des éléments d'explication peuvent-ils être trouvés dans la place spécifique donnée à l'égalité en droit français ? La philosophie et la sociologie du droit peuvent-elles apporter des éléments d'explications ? Cette construction est-elle propre au droit français ou la retrouve-t-on dans d'autres droits ?

Ce numéro des cahiers de la LCD ambitionne de mettre en lumière les différentes variations du droit de la non-discrimination et d'expliquer leur existence afin de faciliter et encourager certaines modifications législatives ou jurisprudentielles susceptibles de renforcer son effectivité.



## Les cahiers de la LCD

Lutte contre les discriminations

À titre d'illustration, les articles proposés pourraient ainsi porter sur :

- Les variations entre les disciplines du droit (droit pénal, droit du travail, droit administratif...);
- Une comparaison reposant sur l'analyse des orientations de différents droits internes (droit US, canadien...);
- Les variations d'appréciation du droit de la non-discrimination selon le juge (entre les différents juges internes ou entre les juges français et les juges européens par exemple);
- Les variations subies dans le temps par le droit de la non-discrimination.

### Bibliographie indicative

J. Charruau, *La non-discrimination en droit public français. Un principe en devenir ?*, LGDJ, 2022

R. Medard Inghilterra, *La réalisation du droit de la non-discrimination*, LGDJ, 2022

M. Mercat Bruns, « Le droit de la non-discrimination, une nouvelle discipline en droit privé ? », *D.* 2017, p. 224

M. Peyronnet, *La diversité : étude en droit du travail*, Thèse, Bordeaux, 2018

D. Tharaud et C. Boyer-Capelle, *Dictionnaire juridique de l'égalité et de la non-discrimination*, L'Harmattan, 2021

D. Tharaud, *Droit de la non-discrimination*, Bréal, Coll. Lexifac, 2021

### Modalités de soumission

Les propositions d'article devront être envoyées aux adresses suivantes : [delphine.tharaud@unilim.fr](mailto:delphine.tharaud@unilim.fr) et [marie.peyronnet@u-bordeaux.fr](mailto:marie.peyronnet@u-bordeaux.fr) avant le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Les contributions finales ne doivent pas dépasser 30 000 signes.

### Calendrier prévisionnel

- 1<sup>er</sup> novembre 2023 : Envoi des propositions d'articles comprenant un plan détaillé
- 1<sup>er</sup> décembre 2023 : Retour aux auteurs et autrices
- 1<sup>er</sup> mars 2024 : Réception des articles
- 1<sup>er</sup> avril 2024 : Retour des modifications aux auteurs et autrices
- 1<sup>er</sup> juin 2024 : Réception des articles modifiés
- Octobre 2024 : Publication